

Réseau National  
des Aménageurs

**Cycle 2022 - 2023 - Osez l'aménagement !**

## **« ÉLUS ET AMÉNAGEURS : OSONS ENSEMBLE LE PROJET URBAIN ! »**

Réseau National des Aménageurs

du jeudi 6 juillet 2023

à la Maison de la Chimie, 28 rue Saint-Dominique, Paris 7<sup>e</sup>.

Le Réseau National des Aménageurs (RNA), co-piloté par le ministère en charge de la ville et du logement, propose cette journée de débat et d'échanges entre collectivités locales et professionnels de l'aménagement. Elle a été construite en association avec le Club Ville Aménagement (CVA), avec le soutien du Cerema, l'appui de France urbaine, Intercommunalités de France, l'Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité, l'Association des Petites Villes de France, et la Banque des Territoires.

Le RNA et le CVA interrogent la fabrique de la ville et le métier d'aménageur. Ils partagent le constat d'un désamour des élus pour les opérations d'aménagement alors que la demande d'un cadre de vie de qualité, le besoin d'équipements et de logements abordables, la fracture territoriale, la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique interpellent de manière de plus en plus aiguë élus et aménageurs. Face à ces défis, la chaîne de valeur de l'aménagement connaît une profonde mutation de ses compétences.

L'initiative des élus semble bridée par plusieurs facteurs : des enjeux techniques de plus en plus complexes, des équations économiques délicates dans un contexte de rationalisation des dépenses publiques et des difficultés de plus en plus grandes à faire accepter des grands projets. Deux alternatives aux résultats bien différents se posent : laisser libre cours à la seule initiative individuelle, ou l'accompagner en prenant l'initiative publique sur certains secteurs clés, afin d'orienter le devenir du territoire.

**Face aux besoins des élus, l'objectif de cette rencontre est d'interroger la manière dont l'aménagement permet de concrétiser l'ambition politique pour un territoire et comment les professionnels de l'aménagement peuvent mettre au service des élus et de leurs projets des moyens d'ingénierie technique et financière.**

**La journée sera consacrée à de nombreux témoignages d'élus pilotes d'opérations d'aménagement. Elle s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'aménagement : en premier lieu aux collectivités pilotes de l'aménagement urbain (élus, DGS, services : communes et intercommunalités de toutes tailles), aux aménageurs publics et privés, ainsi qu'aux partenaires de la chaîne (architectes, urbanistes, bailleurs, constructeurs, promoteurs, investisseurs, bureaux d'étude, services de l'État...).**



## PROGRAMME - 9 H 15 - 17 H

### 9 H 15 - 9 H 30

**Ouverture par les co-présidents du RNA, Sarah BELLIER** (directrice générale, EPA Nice Ecovallée) et **Nicolas GRAVIT** (directeur, Eiffage Aménagement), accompagnés par le président du Club Ville Aménagement, **Eric BAZARD** (directeur général, SPL Vallée Idéale Développement)

### 9 H 30 - 9 H 45

**Intervention du Ministère en charge de la transition écologique, de la cohésion des territoires, de la ville et du logement.**

### 9 H 45 - 11 H

#### Séquence 1

**Du projet politique au projet urbain : aménager pour mettre en œuvre sa vision du territoire.**

Face à l'ensemble des politiques publiques à mener, les élus intercommunaux, en étroite liaison avec les élus communaux, sont porteurs d'une stratégie, d'un projet de développement de leur territoire. Ils y fixent des priorités à traiter, à différentes échelles d'espaces et de temps, durant et au-delà des mandats. Quelle place donnent les élus aux opérations d'aménagement urbain, parmi la palette d'outils mobilisés, pour décliner de manière concrète leur projet de développement ?

Sur quel(s) secteur(s) du territoire et face à quelles problématiques, les élus agissent-ils par l'aménagement opérationnel ? De quels risques veulent-ils prémunir leur territoire en aménageant ? La ville évolue en permanence, même sans initiative des élus : que se passe-t-il sans aménagement opérationnel, sans organisation des mutations par le projet ?

Quelles sont les vertus, les leviers d'action propres à l'aménagement opérationnel pour mettre en œuvre leurs politiques publiques locales de manière croisée ? En quoi l'aménagement opérationnel permet de mieux maîtriser le développement de son territoire face aux défis actuels, en complétant le travail de planification ?

Animé par **Olivier CARO**, BOC.

Avec les témoignages de :

**Anne VIGNOT**, maire de Besançon, présidente de Grand Besançon Métropole ;

**Grégory BERNARD**, adjoint au maire de Clermont-Ferrand en charge de l'urbanisme et de l'aménagement, conseiller métropolitain délégué au PLUi et aux opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain ;

**Jacques BREILLAT**, maire de Castillon-la-Bataille, président de la communauté de communes de Castillon-Pujols ;

**Jean-Baptiste MARIE**, directeur général, GIP Europe des Projets Architecturaux et Urbains (EPAU).

| Suivis de 20 minutes d'échanges et débats avec la salle.

### 11 H - 12 H 15

#### Séquence 2

**Du projet urbain à sa mise en œuvre : trouver des solutions financières et techniques, avec l'aménageur.**

Comment une collectivité progresse concrètement pour définir et réaliser une opération d'aménagement, en dépassant les différents freins rencontrés ? Comment réunir les moyens, les ressources d'ingénierie et de financement nécessaires à l'action ? Qu'apporte l'aménagement en soi comme leviers de faisabilité à la collectivité, notamment économique, que n'apporte pas l'action ponctuelle et diffuse ?

Quand et pourquoi les collectivités s'entourent d'un aménageur, qu'attendent-elles de lui ? Quel rôle et outils de chacun pour réussir l'opération ? Comment maîtriser les risques pris par la collectivité, notamment les risques économiques et financiers ? En quoi agir en duo collectivité - aménageur sécurise ? Quels bénéfices *in fine* pour le territoire ?

Animé par **Bernard BLETTON**, directeur général, SEDIA – Territoire 25.

Avec les témoignages de :

**Roch BRANCOUR**, adjoint au maire d'Angers chargé de l'urbanisme et du logement, vice-président en charge de l'aménagement et de l'habitat d'Angers Loire Métropole ;

en duo avec **Michel BALLARINI**, directeur général, Alter ;

**Roger LITAUDON**, maire de Varennes-sur-Allier, président de la communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire ;

en duo avec **Marie-Laure CHAZELLE**, directrice exécutive, SPL 277 ;

**Michel-François DELANNOY**, directeur du département Appui aux Territoires, Banque des Territoires.

| Suivis de 20 minutes d'échanges et débats avec la salle.

### 12 H 15 - 12 H 30

**Intervention de Thierry REPENTIN**, maire de Chambéry, représentant de l'Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité

### 12 H 30 - 14 H

#### Cocktail déjeunatoire sur place

### 14 H - 15 H 15

#### Séquence 3

**L'aménagement pour accélérer les transitions environnementales.**

Neutralité carbone, limitation de l'artificialisation de nos sols et renaturation, rafraîchissement urbain face aux phénomènes de chaleur, capacité à vivre avec les inondations, sobriété énergétique... Adapter nos villes au changement climatique et l'atténuer devient un enjeu incontournable pour tous.

Pourquoi et comment certaines collectivités agissent face à ces défis par l'aménagement urbain, en conciliant développement et transitions ? En quoi l'aménagement permet-il de trouver une faisabilité technique, partenariale et économique ? Comment et avec quels acteurs la collectivité et l'aménageur travaillent pour réussir cette accélération, y compris avec les citoyens ?

Aménager sur des secteurs stratégiques est-il de plus en plus nécessaire pour évoluer suffisamment vite face aux défis environnementaux ? En quoi les opérations d'aménagement servent-elles le territoire au-delà de leur périmètre ?

Animé par **Pascal BERTEAUD**, directeur général, CEREMA.

Avec les témoignages de :

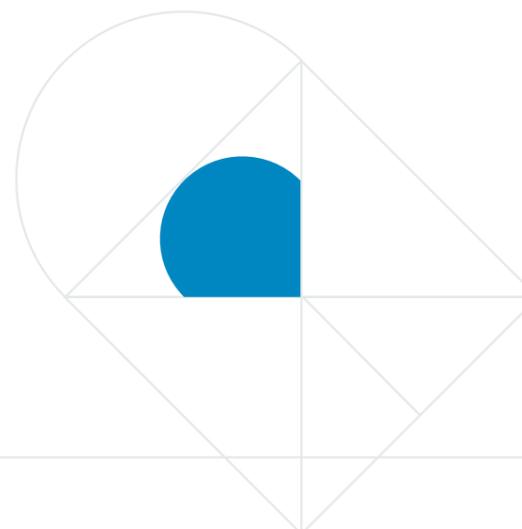
**Fatima EL KHILI**, maire adjointe à l'urbanisme de Rouen ;

**Jean-Marc BESNIER**, directeur général, Laval Mayenne Aménagement ;

**Aurélié COUSI**, directrice générale, EPA Euro-méditerranée ;

**Henri BAVA**, agence TER.

| Suivis de 20 minutes d'échanges et débats avec la salle.



### 15 H 15 - 16 H 30

#### Séquence 4

**Acceptabilité des projets : l'aménagement pour faire sens et répondre aux attentes des citoyens et des entreprises.**

Comment l'aménagement permet une production urbaine de qualité, de bien faire pour les citoyens et les entreprises, face à des besoins qui évoluent ? Notamment sur des secteurs urbains en perte de vitesse, comment leur redonner une attractivité ?

Comment une opération d'aménagement permet de trouver des équilibres de faisabilité, notamment foncière, technique, partenariale et économique, indispensables à la production combinée :

- d'une diversité de logements de qualité, avec toute une gamme de prix veillant aux équilibres de mixité et d'inclusion ;

- de locaux adaptés pour maintenir ou implanter des activités économiques évincées par les effets de marché ou les contraintes techniques, pourtant précieuses pour l'avenir du territoire ;

- d'espaces et d'équipements publics qualitatifs, nécessaires à la qualité de vie et à l'attractivité du territoire.

Comment, et avec qui, le couple collectivité - aménageur travaillent pour améliorer la qualité produite au service des usagers et d'une gestion future facilitée ? Comment réussir à faire sens, à rendre un projet acceptable ?

Animé par **Adrien GROS**, directeur de l'aménagement urbain, Aquitanis.

Avec les témoignages de :

**Nora SEGAUD-LABIDI**, adjointe au maire d'Annecy en charge de l'aménagement durable et de l'habitat ;

en duo avec **Clément BLANCHET**, architecte urbaniste ;

**Vincent JEANBRUN**, maire de L'Hay les Roses ;

en duo avec **Lydie DUJARDIN**, directrice aménagement, Eiffage Aménagement.

| Suivis de 20 minutes d'échanges et débats avec la salle.

### 16 H 30 - 17 H

**Clôture par Sébastien MIOSSEC**, président de Quimperlé Communauté et président délégué d'Intercommunalités de France, avec un représentant de France urbaine.

**Le Réseau National des Aménageurs (RNA), créé en 2015 sous impulsion du ministère, est une instance de réflexion à court et long termes sur l'aménagement urbain opérationnel.** Il est piloté par un comité composé d'aménageurs publics et privés (collectivités aménageuses en régie, EPA, EPL, bailleurs sociaux aménageurs et privés, avec la DHUP). Il vise à favoriser les rencontres et le partage d'expériences entre l'ensemble des acteurs professionnels de l'aménagement opérationnel : en premier lieu les collectivités pilotes de l'aménagement - pour certaines aménageuses en régie, les aménageurs publics et privés, ainsi que l'ensemble de leurs partenaires.

L'aménagement urbain opérationnel constitue une clé de production de la ville durable, puisqu'il couvre à l'échelle d'un morceau de ville : l'acquisition foncière et sa recombinaison, la dépollution et la renaturation, le développement des réseaux et sa viabilisation, la livraison et la mise en fonctionnement de logements, de locaux d'activités économiques, d'espaces publics, d'équipements et de services.

Le RNA organise 3 journées de rencontres chaque année, qui mobilisent entre 200 et 300 acteurs de l'aménagement chacune. Elles sont organisées par la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP), sous la direction du comité directeur du RNA, en partenariat avec le CEREMA, avec l'appui de la SCET, d'Adéquation et d'État d'Esprit.

Le cycle de travail 2022 – 2023 a été décliné avec quatre premières journées sur les thèmes : « **Faire avec l'existant, problème ou solution ?** », « **Bas carbone, qualité de vie, qualité de ville** », « **Prendre le risque de faire et faire avec le risque** », « **Nos futurs, exploration de la ville et de l'aménagement de demain** ».

Ces rencontres ont été l'occasion de bénéficier d'un premier panel de témoignages d'élus pilotes d'opérations d'aménagement urbain, pensées comme des clés de voûte de leur action d'ensemble. Ces élus ont entre autres apporté l'enseignement que **l'immobilisme urbain n'existe pas**, qu'une ville se transforme en permanence sous l'effet des initiatives diffuses, y compris sans action de la collectivité. **Qu'accompagner cette transformation, diffuse et naturellement prépondérante, par le projet d'aménagement** sur des secteurs à enjeux leur apparaît fondamental pour maîtriser le développement de leur territoire, dans un prolongement opérationnel de leur travail de planification. **Afin de prolonger et d'amplifier ces échanges initiés avec des élus en 2022, le RNA a souhaité cette rencontre dans l'objectif de réunir très largement autour de l'aménagement opérationnel.**

**Cette journée a été construite avec l'appui de France urbaine, Intercommunalités de France, l'Association des Maires de France et des présidents d'Intercommunalité et l'Association des Petites Villes de France.**

**Le Club Ville Aménagement, le Cerema et la Banque des Territoires sont également partenaires.**



**Pour participer aux rencontres et pour consulter les productions du Réseau :**  
[reseanationalamenageurs.ad.dhup.dgaln@developpement-durable.gouv.fr](mailto:reseanationalamenageurs.ad.dhup.dgaln@developpement-durable.gouv.fr)  
[www.reseanationalamenageurs.logement.gouv.fr](http://www.reseanationalamenageurs.logement.gouv.fr)